



UNIVERSITE DE SHERBROOKE



3 1156 00609 194 9

La culture au Canada :  
dimensions et perceptions

Préparée pour  
la Direction de la recherche et des statistiques  
Direction des arts et de la culture  
Ministère des Communications  
Ottawa (Ontario) K1A 0M5

par  
Frank L. Graves  
Ekos Research Associates Inc.  
et  
Brian L. Kinsley  
Ministère des Communications

P.G. - BIBLIOTHEQUE  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Ottawa 1982

© **Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1982**

**N° de cat. CO 53-1/2-1982F**

**ISBN 0-662-91667-0**

## REMERCIEMENTS

Cette étude a été financée par la Direction des arts et de la culture du ministère fédéral des Communications. Elle reflète les opinions des auteurs, qui ne sont pas nécessairement celles du ministère des Communications. Les auteurs tiennent à remercier M. David Redmond de Ekos Research Associates pour son importante contribution et soulignent que les critiques et conseils de MM. John Thera et Brian Harrison se sont avérés très utiles. Nous remercions Nadja Corkum pour sa participation à la rédaction et Bonnie Shields pour les représentations graphiques.

FG et BK

Janvier 1982

## INTRODUCTION

### Objectifs et stratégies

Au cours des dernières années, un intérêt grandissant pour la production, la distribution et la consommation de produits artistiques et culturels s'est manifesté dans la société. Cette nouvelle attitude se retrouve chez les personnes responsables de l'élaboration de politiques au sein des gouvernements, les sociologues, qu'ils enseignent dans les université ou exercent leur profession, la communauté artistique, les représentants des industries culturelles et le public.

Cette étude a pour but d'aider ceux qui participent à la formulation d'une politique culturelle - ou encore qui le désireraient - à mieux comprendre les éléments sous-jacents à la production et à la consommation de biens artistiques et culturels au Canada par l'apport de différentes perspectives, la clarification des termes et la présentation de nouveaux sondages d'opinion publique.

Elle comprend trois parties.

La première traite du terme "culture" et du rôle social des arts et de la culture au Canada. En plus d'étudier les fonctions majeures de la culture, nous classifions de façon générale les diverses formes et les divers secteurs d'arts et de culture.. Enfin, nous donnerons quelques explications de la croissance de l'intérêt porté à la culture depuis dix ans.

La deuxième porte sur les questions causées par la diversité des goûts dans la société et considère les réalités ethniques et régionales de la nation canadienne de même que les aspects traditionnels et progressistes des arts et de la culture. A la lumière des conclusions, nous étudierons ensuite la question des subventions accordées par le gouvernement fédéral.

La troisième partie donne une analyse empirique de ces questions. Nous considérerons les opinions recueillies auprès d'un nombre représentatif de Canadiens au sujet de l'appui financier du gouvernement aux arts et à la culture.

En tant que Canadiens, connaître nos opinions sur les arts et la culture favorisera la compréhension de tels phénomènes vitaux. De notre avis, une conscience plus aiguë en la matière permettra de décider de la meilleure politique à suivre et en conséquence d'améliorer le rapport entre la production et la consommation de biens culturels canadiens.

ROLE DES ARTS ET DE LA CULTURELe terme "culture"

Le débat sur la culture et la politique culturelle échauffe les esprits plus qu'il n'apporte d'éclaircissements parce que le mot "culture" est vague et possède plusieurs significations. Il est donc nécessaire de le définir et de le délimiter.

Caractéristique fondamentale et distinctive d'une société, la culture donne à celle-ci et à ses membres un système de valeurs. La vision commune d'un monde permet de communiquer au sens général et favorise l'expression artistique. Bien qu'il soit utile de considérer la culture dans son ensemble il nous faut limiter le champ de sa définition dans cette étude.

Quatre aspects de la culture nous sont décrits dans le livre The Cultural Connection de M. Bernard Ostry. L'un de ces aspects "l'expression artistique et créatrice ou le symbolisme expressif" est présenté ici comme la "culture esthétique".

Bien-entendu, limiter le sens du terme "culture" occasionnera quelques désaccords au sujet de ce qui peut se ranger maintenant sous cette nouvelle définition.

Qu'est-ce qui constitue l'acte créateur et quels aspects du comportement humain sont essentiellement artistiques ? Comme nous le constaterons la définition de la culture est fonction de la position dans l'échelle sociale : origines, éducation, revenu, lieu de résidence, âge, etc.

## Rôle de la "culture esthétique"

Qu'est ce que la "culture esthétique" apporte à la société ?

En premier lieu, la culture est un moyen de communication. Les médias électroniques et des imprimés, les arts visuels et de la scène permettent à l'artiste de transmettre des idées, des émotions et des valeurs à l'auditoire et réciproquement. Dans un même ordre d'idées, la culture donne à la société un système de légitimation de ses actes. Certains types d'activités sont reconnus alors que d'autres ne le sont pas. La culture esthétique reflète et guide simultanément les opinions politiques et morales ainsi que la conduite.

En second lieu, les arts peuvent "lier" les membres d'une société en consignnant de façon informelle leur histoire comme nation et aussi, par la projection indirecte de leurs aspirations en objectifs nationaux. Comme Robert Fulford l'énonce dans An Introduction to the Arts in Canada : "La littérature d'un pays peut raconter son histoire même si les auteurs n'en avaient pas l'intention". Pareillement, la culture apporte à la société des symboles : points de repère auxquels l'individu se réfère. Des "étoiles" sont créées : héros et lumière des feux de la scène dans laquelle la société peut baigner.

En troisième lieu, au plan individuel, la culture esthétique fournit le moyen de s'épanouir, de s'exprimer, et en fin de compte de se réaliser. Faits d'importance si l'on considère le stress causé par la société industrielle moderne où souvent la créativité n'a pas sa place dans le monde du travail.

En quatrième lieu, l'expérience de différentes expressions culturelles et spécialement celles qui sont controversées résulte en une sensibilité et une conscience accrues. On peut donc en conclure que si toutes les formes de culture ne sont pas toujours les bienvenues, les opinions divergentes ne sont pas forcément préjudiciables.

En cinquième lieu, la culture est un loisir. Elle aide à la relaxation et à la revitalisation par l'agrément qu'elle apporte son mode typique d'expression ou par l'expérience purgative ou encore la vision objective qu'elle présente de l'humanité.



En dernier lieu, la culture esthétique tient un rôle commercial. Les artistes au travail rehaussent l'apparence de toute une gamme de produits utilisés quotidiennement, des vêtements aux automobiles. Les arts visuels et de la scène servent aussi à inciter le consommateur à acheter davantage de produits commerciaux. Sur le plan économique, le domaine culturel est un ensemble d'activités qui produisent des marchandises et des revenus taxables par la fabrication, l'emballage, la distribution et la vente de produits culturels.

Des danseurs de ballet, lauréats à l'échelle internationale, à l'art inuit ou indien, devenu aujourd'hui un emblème national, aux films et aux oeuvres d'arts plastiques, toute activité culturelle et artistique à partir de laquelle le public s'interroge sur les goûts et les aptitudes du gouvernement à choisir ce qu'il faut appuyer financièrement, censurer ou même acheter, toutes les formes d'arts et de culture sont utiles au progrès et au maintien de la société.

### Cadre de discussion

On ne peut pas de toute évidence traiter la culture comme entité tout d'un bloc. Subdiviser la matière peut porter fruit lorsque l'intérêt touche les principales questions et les attitudes qui s'ensuivent. On suppose ici que les gens ne partagent pas les mêmes idées sur tous les aspects de la culture.

Il y a plusieurs façons d'étudier ce que l'on appelle la culture esthétique. Une méthode pratique est de procéder à l'aide des secteurs des arts et de la culture. De façon générale nous pouvons distinguer la production de la consommation de biens culturels. La production culturelle peut être examinée du point de vue de l'artiste et des établissements ou organismes qui oeuvrent à la production et la distribution de ces biens. Nous pouvons aussi subdiviser les établissements en industries, compagnies de spectacles et institutions à but lucratif ou non.

Les artistes sont les auteurs, les peintres et les musiciens, véritables producteurs de la culture esthétique. De plus, nous faisons la distinction entre les artistes professionnels et amateurs.

Les industries de l'enregistrement, du film, de la radiodiffusion et de l'édition se retrouvent dans le secteur des industries de production ou de mise en marché de la culture car ils utilisent des procédés industriels ou techniques.

Sous le vocable industrie, nous n'incluerions probablement pas les peintres, les sculpteurs ou les artisans étant donné les éditions limitées de leurs travaux, même s'ils ont recours aux procédés industriels ou à une maison commerciale. Mais on pourrait inclure les grands ateliers de vaisselle, de couverts, d'articles en étain ou de bibelots où les éditions sont illimitées et essentiellement conçues par des dessinateurs-artisans et des dessinateurs-artistes.

Les compagnies de spectacles ont aussi un produit à vendre. D'habitude, elles ne le mettent pas en marché sous une forme industrielle telle qu'un film ou un enregistrement. Les orchestres symphoniques et les troupes de ballet et de théâtre, bien que gérés comme affaires, concentrent leurs efforts sur les productions en direct et, ligne générale, n'ont pas de but lucratif.

Nous pouvons également distinguer les institutions à vocation culturelle telles que les musées, les bibliothèques, les galeries d'art, etc. A proprement parler, ces institutions ne produisent pas la culture mais agissent plutôt comme réservoirs et fournisseurs en culture. La plupart d'entre elles sont sans but lucratif mais il existe des galeries et des musées commerciaux.

Passons maintenant aux principales questions du sujet proprement dit.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE DES ARTS ET DE LA CULTURE AU CANADA :  
GRANDES QUESTIONS ET APPROCHES

L'économie politique c'est, en un sens, l'étude de la répartition des fonds publics. Il s'agit plus précisément de l'étude des rôles politiques joués par l'état et les groupes d'intérêt dans le processus de répartition. Dans cette section, nous cernerons certaines des principales questions sous-jacentes à l'économie politique des arts et de la culture.

Les différentes formes d'art et de culture présentées ici sont des abstractions de diverses versions de la forme et du rôle idéals de la culture. On peut dégager un modèle ou une image du processus culturel idéal à partir de l'opinion de chacun sur différentes questions ou différents problèmes importants. Surtout, le processus politique comporte des valeurs qui entreront souvent en conflit.

Culture traditionnelle et culture moderne

On peut considérer la culture de trois points de vue différents mais connexes: la culture "populaire" par opposition à la culture de "l'élite", la culture "conservatrice" par opposition à la culture "progressiste" et les médias "traditionnels" par opposition aux "médias de masse".

**La culture populaire par opposition à la culture de l'élite**

Il y a conflit potentiel entre la culture populaire et la culture de l'élite (par exemple, on oppose le concert de musique classique à la musique rock). Selon le sociologue Herbert Gas, les sociétés modernes se composent en fait d'une variété de cultures qui possèdent toutes leur art, leur littérature, etc.<sup>3</sup> On peut donc se demander quelles formes d'art il faut subventionner si l'on ne peut pas les subventionner toutes et ce sur quoi se baser pour choisir.

On dit de la culture populaire que c'est du vulgaire mercantilisme. Les critiques de la culture populaire s'accordent à dire que cette forme de culture n'existe qu'en raison de l'ignorance du public et de la cupidité des industries qui la produisent. Des critiques plus extrémistes font allusion au 1984 de George Orwell où la culture populaire devient un moyen de perpétuer un ordre mondial déshumanisé et mécanique. Par conséquent, ces tenants de la culture de l'élite croient que leur culture est à l'avant-garde de l'expression et que ces producteurs et ces consommateurs sont les gardiens de valeurs humaines supérieures qu'ils ont le devoir de préserver et de propager.

On peut opposer à cette conception extrémiste de la culture populaire, des arguments en faveur d'une démocratie et d'une égalité culturelle. Les tenants de cette théorie placent toutes les formes de culture sur un pied d'égalité et les croient toutes aussi dignes d'encouragement. On en arrive à des genres de quotas culturels. Gans écrivait en 1968 "qu'une société égalitaire sur le plan culturel devrait ... considérer que toutes les formes d'expression sont d'égale valeur et se placent aux mêmes niveaux social et moral ... (car) elles expriment les normes esthétiques de gens différents par leur statut socio-économique et leur éducation".<sup>4</sup>

Daniel Bell, sociologue, considère que les arguments de Gans sont "absurdes" et déclare que ce relativisme crée la confusion entre les préférences et les jugements. Bell rattache cet argument à la question des fonds publics:

Quant on doit dépenser l'argent des contribuables, est-ce qu'on devrait allouer une certaine somme à chacun en se basant sur le fait qu'une oeuvre en vaut une autre ? L'une des principales difficultés qu'on rencontre en élaborant une politique culturelle nationale, c'est qu'en raison des pressions "populistes" que subit le Congrès en ce qui a trait à la répartition systématique des subventions, on néglige les centres artistiques importants et on alloue des fonds à d'obscures associations. On sacrifie dans de tels cas l'excellence à l'égalité.<sup>5</sup>

Dans leur forme extrême, ni la théorie populiste ni la théorie élitiste ne sont acceptables mais, en tenant compte de l'attitude du public, on peut en arriver à un compromis.

## **La culture conservatrice par opposition à la culture progressiste**

On peut également opposer le point de vue conservateur au point de vue progressiste. En un sens, la nouveauté et le changement sont essentiels à l'art. On dit que l'art en tant qu'avant-garde sert à institutionnaliser la suprématie de la culture sur les moeurs, la morale et finalement, la politique.<sup>6</sup> L'art est donc considéré comme le dynamisme de la culture ou son principal élément. On peut également le considérer comme le réservoir des valeurs et de l'esthétique du passé.

Cette opposition des points de vue est reliée à la distinction faite entre la culture populaire et la culture de l'élite sans lui être identique. L'artisanat et le folkore sont des formes de culture conservatrices, mais tout de même populaires. Le cubisme du XXe siècle est à la fois progressiste et élitiste.

## **La culture traditionnelle par opposition à la culture de masse**

En un sens, cette dimension se réfère davantage au médium qu'au message. Au nombre des médias traditionnels on compte la scène, les arts visuels et, dans une certaine mesure, les imprimés ou du moins la littérature qui existait déjà avant l'apparition des presses à imprimer. La radio, la télévision, les disques, les bandes magnétiques, et les imprimés modernes sont des médias de masse qui véhiculent une culture produite pour un très vaste auditoire - une masse. On affirme cependant, qu'en majeure partie, l'art destiné à un vaste auditoire subit une transformation qualitative de façon à lui plaire. On peut songer aux années 1950 où est apparue ce qu'on peut qualifier de culture de la classe moyenne. Comme Dwight MacDonald le soulignait dans Masscult and Midcult: "le truc est simple: il s'agit de plaire à la masse par tous les moyens. Mais ce type de culture gagne sur les deux terrains: il prétend respecter les normes de la culture de l'élite alors qu'en réalité il les édulcore et les vulgarise".<sup>7</sup>

Nous ne prétendons pas que toutes les formes de culture transmises par les médias attirent un vaste auditoire. Une pièce de Shakespeare produite à la télévision ou publiée en livre de poche n'intéressera peut-être pas un grand nombre de personnes. C'est que cette pièce est alors mise à la disposition de la masse dans un médium différent de celui pour lequel elle a été écrite.

Pour conclure, comme ces modèles se recourent, il est difficile de les classer et de les définir. Nous n'avons aucune catégorie bien définie: nous n'avons qu'une série d'éléments connexes qui mènent à controverse et soulèvent de délicates questions liées à l'évolution et au financement de la culture esthétique.

### **Le caractère international d'une culture par rapport à son caractère ethnolinguistique et régional**

Bien que la "culture canadienne" soit plutôt difficile à définir, les traditions régionales et ethniques sont clairement identifiées au sein de la mosaïque nationale et ceci donne lieu à plusieurs questions.

On doit d'abord décider d'accorder son appui soit à la culture canadienne, soit aux cultures locales ou ethniques au sein de notre société. Historiquement, les Canadiens ont refusé de suivre l'exemple américain (melting pot) et respecté l'héritage culturel des deux peuples fondateurs. Devrait-on protéger également l'héritage culturel des autres membres de la société canadienne en élargissant le concept de biculturalisme ? On retrouve une intéressante diversité de cultures au Canada et on peut supposer que leur expression a consolidé la culture canadienne dans son ensemble. Il nous faut aussi songer au statut des cultures indigènes du pays et considérer l'impact de la culture américaine sur la nôtre. La société anglophone canadienne a beaucoup écrit sur l'influence omniprésente de la culture de masse américaine. Les progrès technologiques se sont ajoutés à cette influence puisque les médias de masse électroniques dominés par l'image et les valeurs américaines servent de plus en plus à uniformiser les modèles de consommation culturelle d'un grand nombre de Canadiens.

On considère parfois la culture comme un produit global qui transcende les frontières nationales ou régionales. Cette vision cosmopolite de la culture considère les arguments en faveur d'une culture nationale ou régionale comme une manifestation d'esprit de clocher. Sur le plan politique, on pourrait considérer naïve cette opinion.

## La question du financement

Après avoir discuté de certaines questions au sujet de ce que sont les arts et la culture on peut débattre le problème crucial du financement. Trois principales questions se posent. D'abord, qui doit payer ? Ensuite, qui doit recevoir une subvention et finalement, la question la plus importante, pourquoi devrait-on accorder des subventions ?

Bien que l'on considère comme acquise la participation du gouvernement à ce chapitre, cela n'a pas toujours été le cas et ne le sera peut-être plus à l'avenir. Le gouvernement s'est intéressé à plusieurs secteurs des affaires publiques au cours des deux dernières décennies. Ostry notait qu'en 1958: "...les Canadiens se demandaient encore si le gouvernement avait un rôle à jouer dans les affaires culturelles".<sup>7</sup> Malgré le fait que la plupart des Canadiens ont accepté depuis longtemps l'appui financier du gouvernement dans le domaine des arts et de la culture, des organismes comme le Conseil des Arts du Canada et le National Endowment for the Arts aux États-Unis n'ont été créés que très récemment. Comme on tend de plus en plus à restreindre les dépenses gouvernementales et même à les réduire, il faudra peut-être repenser le principe d'accorder des subventions aux arts et à la culture. (Voir à l'annexe A le bref aperçu des subventions accordées par le gouvernement fédéral).

Une étude récente de Michael Useem évalue le rôle du gouvernement dans le parrainage des arts<sup>9</sup>. Useem remarque que les investissements du gouvernement dans ce secteur peuvent s'expliquer en partie à l'aide de quatre modèles : (i) l'art pour l'art; (ii) l'art pour des besoins commerciaux; (iii) l'art destiné à des programmes gouvernementaux; et (iv) l'art pour le contrôle de l'idéologie.

Le premier modèle suppose que les arts contribuent à l'épanouissement personnel et social mais qu'ils ne devraient pas être subventionnés en vue d'atteindre des objectifs nationaux ou gouvernementaux. Il laisse entendre que les subventions du gouvernement seraient accordées dans les domaines les mieux cotés par la communauté artistique et non pas par le gouvernement.

Le deuxième modèle explique le parrainage du gouvernement dans le domaine des arts comme un outil pour répondre aux besoins en art du monde des affaires. Par exemple, une infrastructure culturelle bien développée au sein d'une collectivité peut inciter les hommes d'affaires à s'installer dans une région. (Le modèle d'Useem touche en termes généraux la production culturelle, y compris les sciences et les arts. Ce modèle s'applique sans doute mieux aux réalisations scientifiques).

Le troisième modèle, l'art destiné aux programmes gouvernementaux repose sur l'idée de gouvernements devenus grands consommateurs d'art. Useem cite les améliorations apportées à l'architecture des édifices fédéraux, aux programmes de conservation et à la politique étrangère comme exemples de consommation d'art par les gouvernements.

Le quatrième modèle, l'art comme moyen de contrôle de l'idéologie constituerait un instrument permettant au gouvernement de dominer les courants idéologiques. Cette façon de considérer le parrainage du gouvernement comme étant un prolongement de son autorité est à l'origine du conflit fédéral-provincial au sujet du contrôle de la culture. Useem soutient que le parrainage du gouvernement mène en général au renforcement du statu quo culturel et surtout dans les secteurs qui s'accordent le mieux avec les intérêts du gouvernement. Ce dernier peut aussi s'intéresser aux arts dans le but de promouvoir l'unité et l'identité canadiennes. A ce sujet, il suffit d'examiner le mandat de la Société Radio-Canada et de songer aux manifestations de la fête du Canada des dernières années.

Mise à part la question à savoir si le gouvernement devrait subventionner la culture, il en est une autre que l'on doit poser: quels types de culture devraient être subventionnés et par quel ordre de gouvernement ?

Les industries culturelles à but lucratif devraient peut-être s'autofinancer et les artistes amateurs recevoir plus d'argent que les professionnels. Devrait-on se baser sur l'excellence, l'intérêt pour le public, le contenu canadien ou linguistique lors de l'octroi des subventions ?



Les autres sections de ce rapport tenteront de relier les attitudes des Canadiens sur ces questions à notre discussion initiale sur les points en litige. Les données sur les opinions sont à la fois pertinentes et d'actualité puisqu'elles illustrent comment les Canadiens perçoivent certaines de ces questions et comment ils y réagissent.

LES OPINIONS DU PUBLIC AU SUJET DES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LE  
GOUVERNEMENT AUX ARTS ET A LA CULTURE

**Pourquoi fait-il tenir compte des opinions du public ?**

Les gouvernements doivent tenir compte des opinions du public pour l'élaboration des politiques et la prise de décisions parce que ce dernier constitue la volonté politique et la base économique d'une société démocratique. Les processus politiques comme les audiences et les délibérations du Comité Applebaum-Hébert, Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, peuvent répondre aux aspirations de tous ceux qui s'intéressent suffisamment à la question pour y participer mais il est peu probable que le citoyen moyen se présente à ces audiences. L'une des façons de connaître l'opinion du public est d'effectuer un sondage.

Quels que soient les moyens employés, le public en sa qualité de contribuable et de principal consommateur d'art et de culture a son mot à dire en ce qui concerne la répartition des fonds publics. Cependant, comme le public peut être mal informé et versatile, le gouvernement ne peut pas se baser uniquement sur son opinion pour formuler sa politique, ou encore décider, mais il faut en tenir compte.

**Bref aperçu de la base de données**

Nos données sont principalement tirées de trois sondages menés à l'échelle nationale pour la Direction des arts et de la culture. L'un de ces sondages s'est terminé en janvier 1979 et les deux autres ont été effectués en 1980.<sup>10</sup> Une évaluation et une analyse faites par une firme indépendante ont démontré que ces sondages étaient en général de bonne qualité et comparables en tenant compte de certaines limites.<sup>11</sup> Le sondage de 1979 comptait 2 050 répondants vivant dans des villes de 10 000 habitants et plus. Celui d'avril 1980 en comptait 1 868 habitant la campagne ou la ville et 1 001 personnes ont répondu au troisième sondage. Ces dernières vivaient dans des villes de 10 000 habitants et plus.

Les questions de chaque sondage ont été posées à des personnes de 18 ans ou plus et formulées de façon à découvrir les attitudes des Canadiens face aux subventions accordées par le gouvernement aux arts et à la culture.

### **Les tendances générales**

A partir des trois sondages on a pu constater que certaines opinions étaient assez répandues. Plus de six Canadiens sur dix s'attendaient à ce que tout ordre de gouvernement subventionne les arts et la culture et 86 % d'entre eux comptent sur au moins un ordre de gouvernement pour le faire. En ce qui a trait au choix de cet ordre, 67 % des répondants étaient d'avis qu'il revenait au gouvernement fédéral de financer les arts et la culture, 76 %, le gouvernement provincial et 62 %, l'administration municipale.<sup>12</sup> Le graphique 1 résume les résultats des sondages.

En partant de l'organisation sectorielle de la culture canadienne on peut voir quelle est l'opinion des Canadiens au sujet des subventions accordées aux diverses formes d'arts et de culture.

Le second graphique fournit des précisions sur les questions débattues dans la deuxième section. Les arts de la scène et les arts visuels sont des activités culturelles typiques de "l'élite". On pourrait dire que la plupart des disques, des films, des magazines et des émissions télévisées et radiophoniques constituent les formes les plus populaires d'expression culturelle et que les livres se situent à mi-chemin entre les deux types de culture. Les livres regroupent les romans à l'eau de rose, les histoires de cow-boys, la poésie et les romans classiques. Il est également vrai que tous les médias servent à la diffusion des deux formes de culture, la populaire et l'élitaire.

Les arts de la scène et les arts visuels sont des formes d'expression traditionnelles alors que l'édition, la radiodiffusion, le cinéma et les disques sont des médias de masse.

Comme l'indique le graphique 2, le public approuve en général le financement de la culture de l'élite et des activités culturelles qui ne peuvent s'autofinancer ou qui y parviennent difficilement. Les résultats du sondage de 1979 indiquent que l'écart est de 30 % entre le besoin financier de la culture de l'élite et la culture populaire.

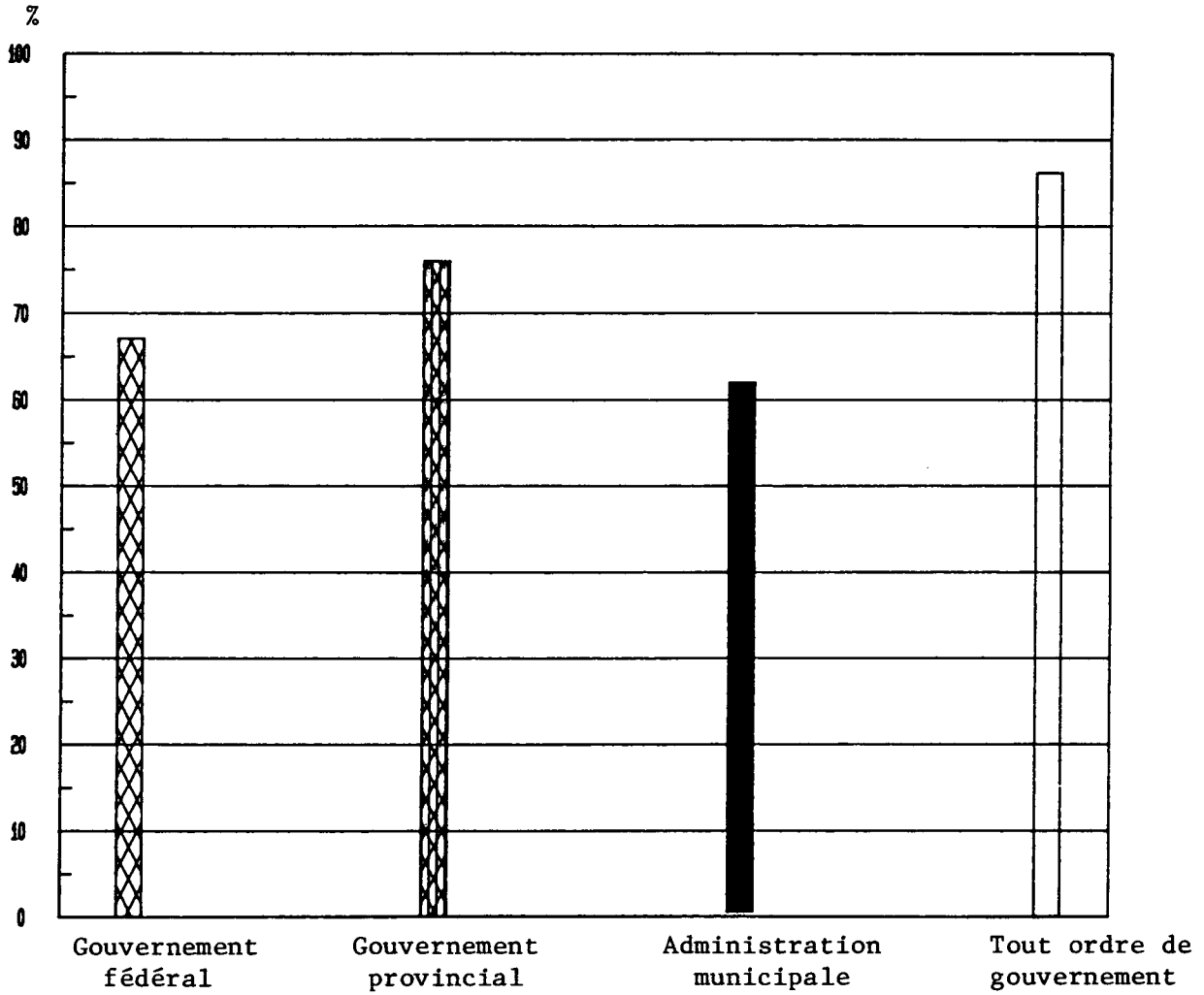
Dans la mesure où il y a chevauchement entre les deux dimensions, on peut tirer les mêmes conclusions à propos de l'écart entre la culture populaire et la culture de l'élite qu'entre les moyens d'expression traditionnels et les médias de masse. Sous cet aspect, la radiodiffusion commande plus d'attention que l'industrie cinématographique ou phonographique et presque autant que les arts visuels et de la scène.

Nous ne pouvons malheureusement pas nous prononcer sur l'aspect conservateur et progressiste de la culture puisque nos données sont rares à ce sujet. On peut tout aussi bien faire l'expérience de nouvelles techniques sur un plateau de tournage ou dans un studio d'enregistrement aussi bien que sur la scène, la toile ou la page imprimée.

Il est important de noter que moins de 50 % des répondants croient qu'un gouvernement devrait financer la publication de magazines ou l'industrie du disque.<sup>13</sup>

GRAPHIQUE 1

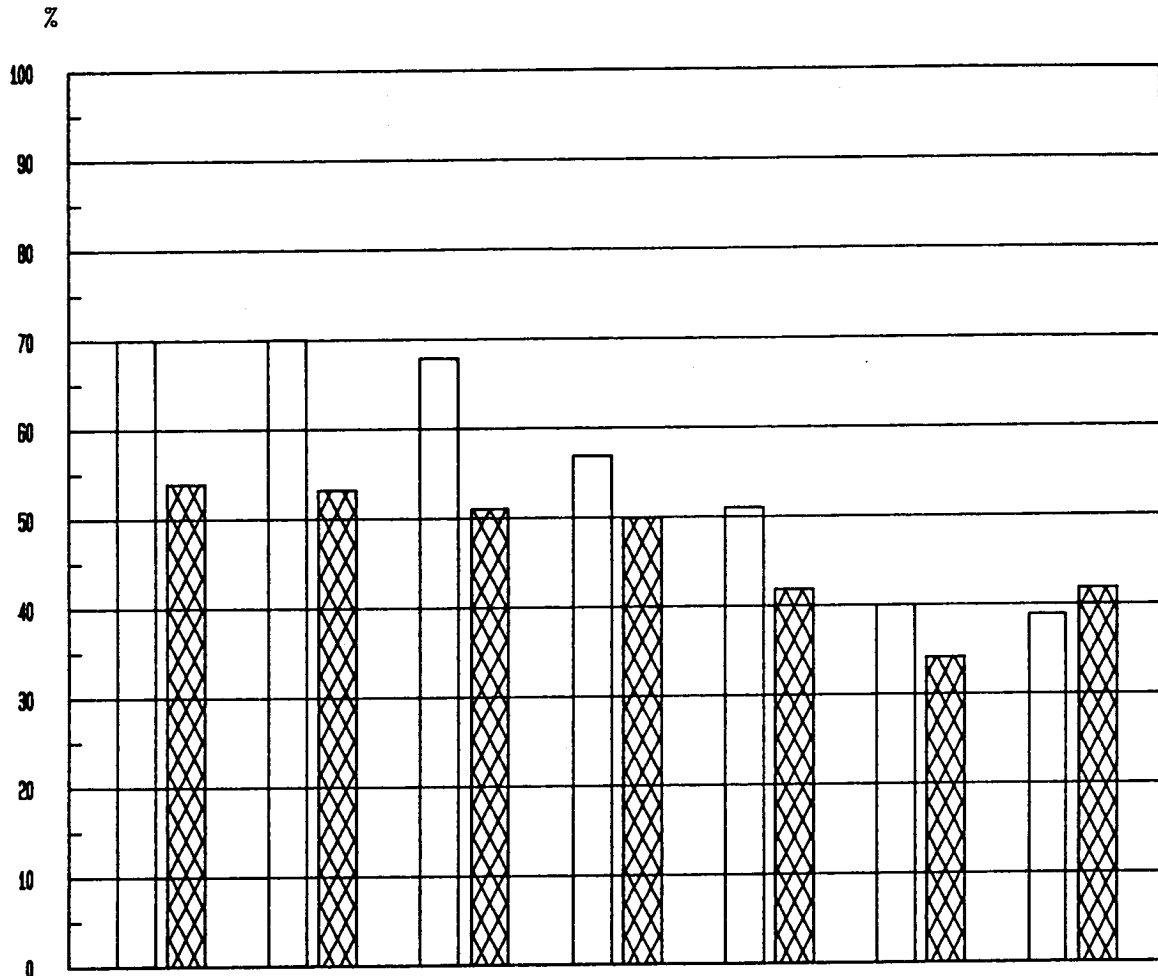
Pourcentage des répondants favorisant l'appui financier des activités culturelles, par tout ordre de gouvernement



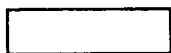
Source: sondage de 1979 auprès de 2 050 répondants de 18 ans et plus vivant dans des villes de 10 000 habitants ou plus

GRAPHIQUE 2

Pourcentage des répondants favorisant l'appui financier des différents secteurs de culture, selon le gouvernement



Arts de la scène    Arts visuels    Radio-diffusion    Industrie du livre    Industrie du film    Publication de magazines    Industrie du disque



% croyant que tous les ordres de gouvernement devraient subventionner les activités culturelles. Résultats tirés du sondage de 1979 auprès de 2 050 répondants de 18 ans et plus vivant dans des villes de 10 000 habitants ou plus.



% croyant que la responsabilité revient au gouvernement fédéral toujours selon le sondage de 1979.

Si l'on considère l'aspect créateur-consommateur on peut voir que le public est plus enclin à subventionner les institutions et les artistes plutôt que les industries ou le consommateur. (On doit songer, cependant, que toute subvention accordée aux arts peut profiter au consommateur). Quatre-vingt-douze pour cent des personnes interrogées croient que les subventions devraient être accordées aux institutions telles que les bibliothèques et les musées et 68 % croient que le gouvernement fédéral doit s'en charger; soixante-quinze pour cent des répondants étaient en faveur de subventions aux artistes, 66 % au consommateur et 60 % aux industries. (Voir graphique 3)

Le public a mieux accueilli l'idée de subventionner les artistes amateurs plutôt que professionnels. On peut conclure de ces résultats que plus un secteur culturel est susceptible de rapporter de l'argent moins le public désire le voir subventionné.

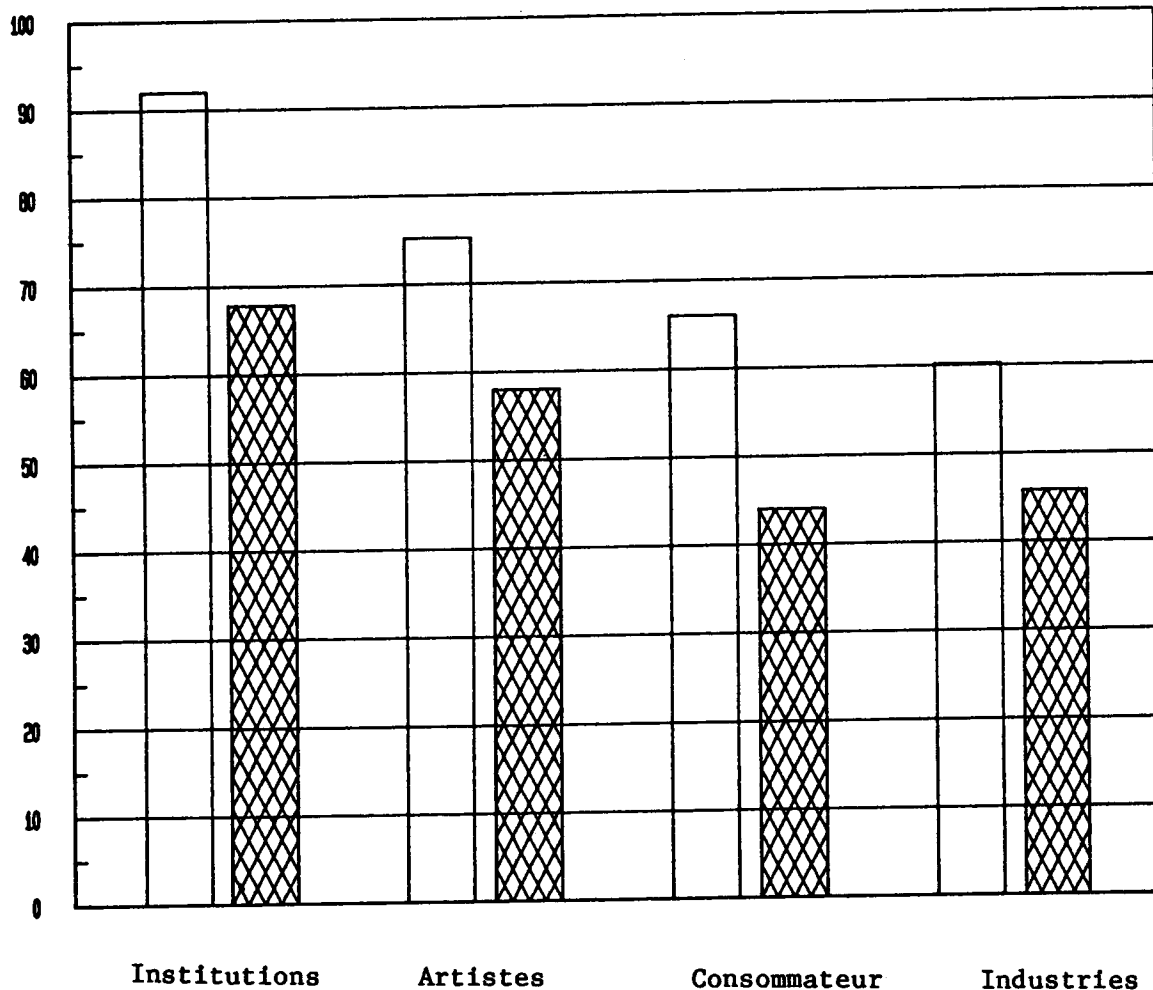
Mais est-ce que toutes les subventions devraient être accordées par le gouvernement ? Plus de 83 % des personnes interrogées croient que le monde des affaires et l'industrie devraient offrir leur appui financier aux organismes à vocation culturelle. Il est intéressant de noter, par contre, que seulement 27 % de la population affirme avoir fait des dons aux musées, aux orchestres symphoniques et aux théâtres; seulement 11 % ont déclaré avoir fait don l'an dernier.

Quant au contenu canadien, un sondage tout récent indique qu'un bon nombre de Canadiens aimeraient voir davantage de films canadiens; seulement 6 % des répondants considèrent qu'ils en voient trop, et 27 % croient voir trop de films américains. Environ 53 % approuvent l'idée de consacrer au moins 35 ¢ sur le prix de chaque billet de cinéma au financement de l'industrie cinématographique canadienne. Lors du sondage de 1979, environ 88 % des personnes interrogées croyaient qu'il était important que le gouvernement canadien finance les activités culturelles promouvant l'unité canadienne.

GRAPHIQUE 3

Pourcentage des répondants favorisant l'octroi de subventions aux divers types d'activité culturelle et par tout ordre de gouvernement

%



% en faveur de l'appui financier de tout gouvernement d'après le sondage d'avril 1980 effectué auprès de 1 860 répondants de 18 ans et plus



% en faveur de l'appui financier par le gouvernement fédéral selon le sondage de 1979 effectué auprès de 2 050 répondants de 18 ans et plus vivant dans des villes de 10 000 habitants ou plus



## Variation des opinions

Après avoir examiné les grandes lignes de l'opinion des Canadiens en matière de subventions accordées par le gouvernement pour les arts et la culture, voyons maintenant dans quelle mesure ces opinions varient selon les régions et le statut socio-économique.

### Les variations régionales

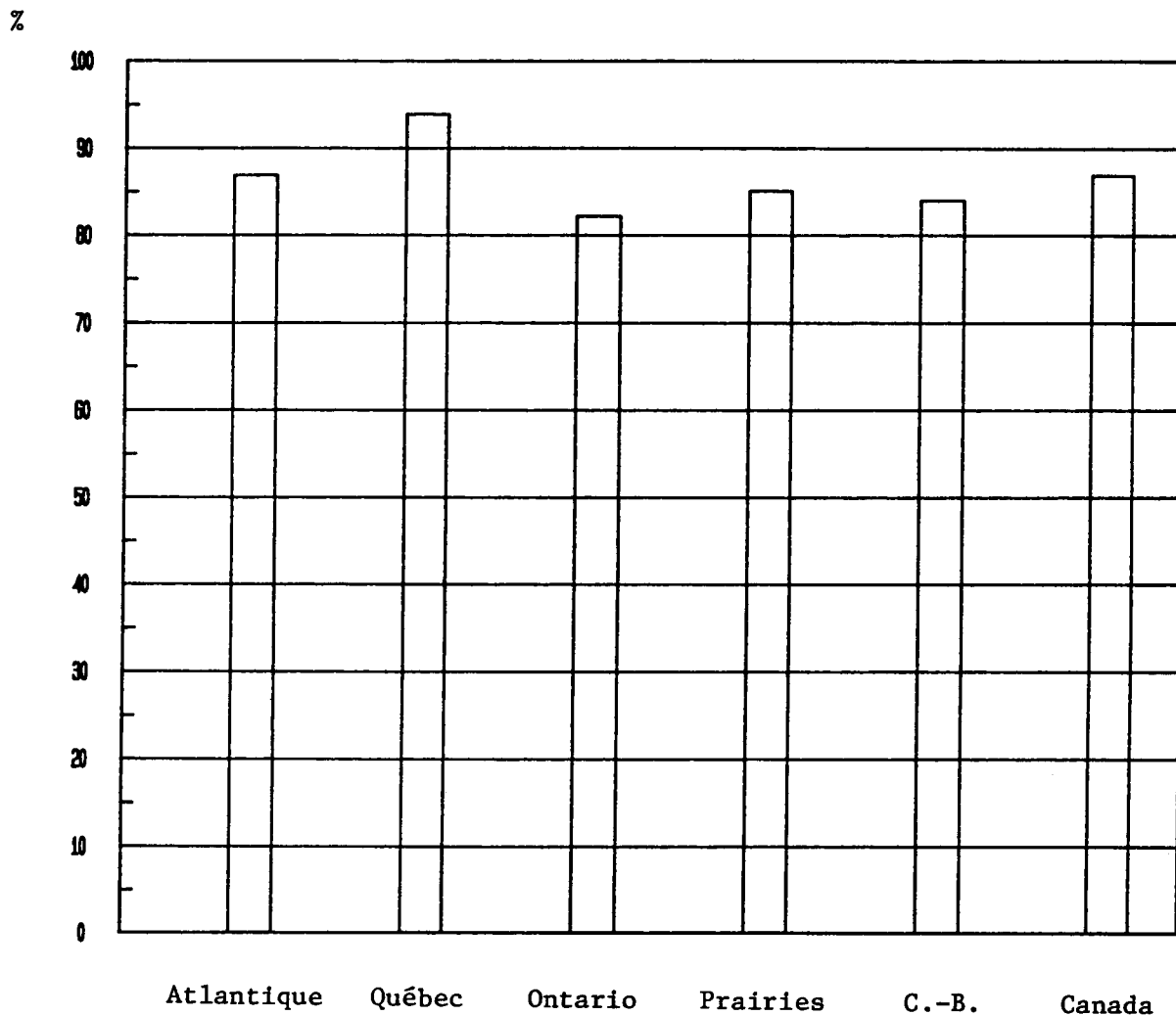
Examinons d'abord la question de l'approbation générale au sujet du principe de l'appui gouvernemental aux arts et à la culture. Comme le graphique 4 l'indique, 94 % des Québécois interrogés lors du sondage de 1979 étaient en faveur de telles subventions. On est davantage en faveur de ces subventions au Québec que dans toutes les autres provinces. C'est également vrai pour les subventions provenant de tout gouvernement de même que pour le financement de tous secteurs d'arts et de culture. C'est en Ontario et en Colombie-Britannique que l'on retrouve le pourcentage le moins fort qui se situe tout de même à plus de 80 %. Le graphique 4 nous donne les variations des cinq principales régions du Canada sur la question des subventions accordées aux arts et à la culture.

A quel gouvernement revient la responsabilité n'est pas question facile. Elle est d'autant plus cruciale si l'on tient compte du débat sur les buts politiques que l'on peut fixer à la culture et compte tenu aussi du conflit entre les gouvernements fédéral et provinciaux à ce sujet. Le graphique 5 nous indique par régions la part que chacun des gouvernements devrait, selon les répondants, prendre au financement y compris l'administration municipale.

Il est intéressant de noter que les Québécois sont nettement en faveur de l'appui du gouvernement fédéral aux arts et à la culture. De fait, le pourcentage est nettement supérieur à la moyenne nationale. Les Québécois sont également plus favorables que les habitants de toute autre région à la participation des gouvernements provinciaux et des municipalités au financement

GRAPHIQUE 4

Pourcentage des répondants en faveur de subventions accordées par tout ordre de gouvernement, selon les régions

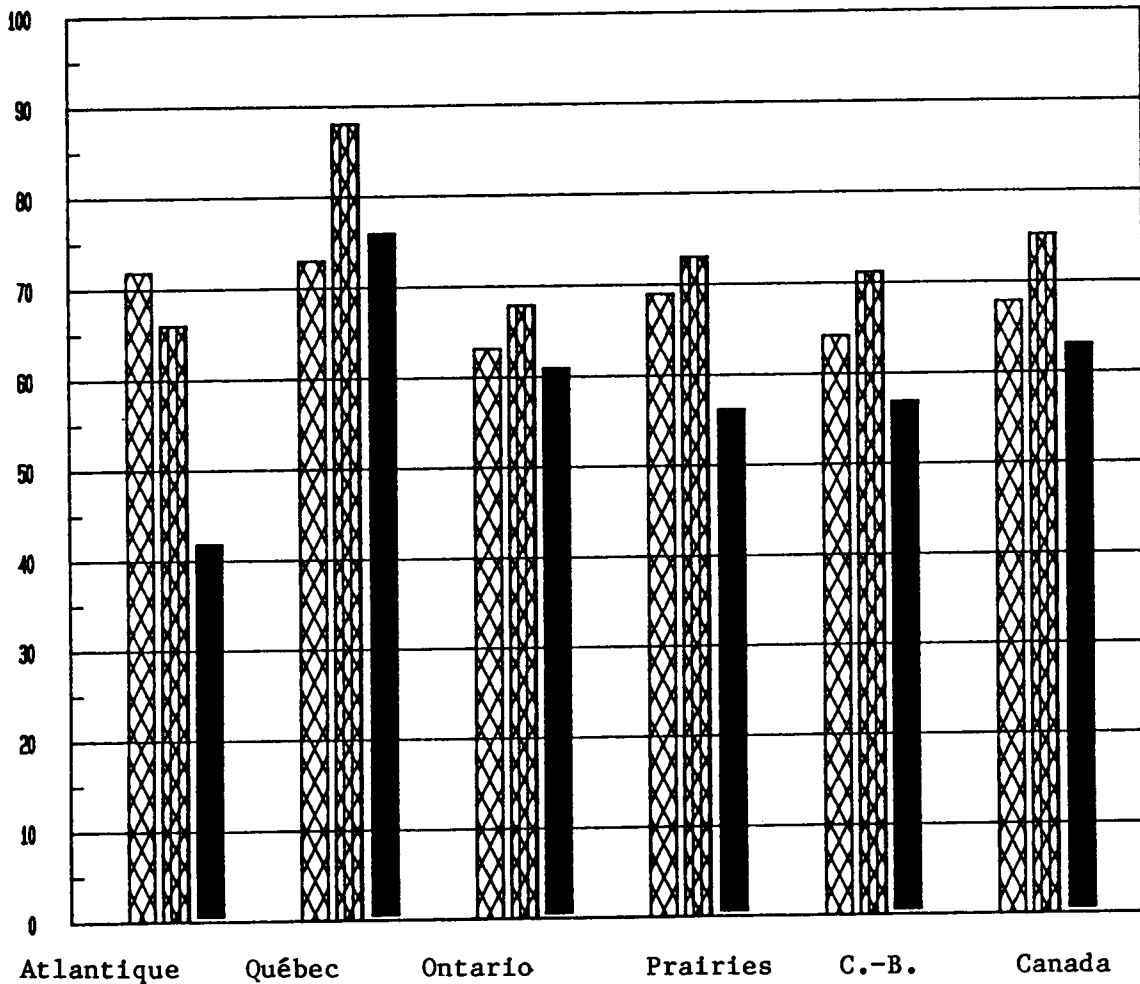


Source: sondage de 1979 auprès de 2 050 répondants de 18 ans et plus vivant dans les villes de 10 000 habitants ou plus

GRAPHIQUE 5

Pourcentage des répondants en faveur de subventions accordées à la culture, selon l'ordre de gouvernement et la région

%



% en faveur de subventions accordées par le gouvernement fédéral



% en faveur de subventions accordées par le gouvernement provincial



% en faveur de subventions accordées par l'administration municipale

Source: sondage de 1979 auprès de 2 050 répondants de 18 ans et plus vivant dans des villes de 10 000 habitants ou plus

des arts et de la culture. Ceci peut peut-être s'expliquer par les orientations culturelles traditionnalistes de la société québécoise par opposition à une orientation cosmopolite.

Les habitants des provinces de l'Atlantique favorisent davantage le financement de la culture par le gouvernement fédéral que par les gouvernements provinciaux ou les municipalités. Moins de la moitié des répondants croient que l'administration municipale devrait subventionner les arts. Il est possible que les résidents des provinces de l'Atlantique connaissent mieux les rôles de chaque palier du secteur public. Plus on monte dans l'échelle, moins il y a de possibilités que l'argent accordé soit le leur. Dans les autres régions, on est nettement en faveur des subventions accordées par les gouvernements fédéral et provinciaux et un peu moins par l'échelon municipal.

On relève ici que si un répondant est d'avis que le gouvernement fédéral devrait subventionner les arts et la culture, il est fort probable qu'il soit de la même opinion quand il s'agit de l'octroi de subventions venant des gouvernements provinciaux et des municipalités (comme au Québec par exemple). Une opinion n'exclut pas l'autre.

D'un autre côté, lorsqu'il s'agit de l'appui régional aux arts et à la culture on peut se demander quel ordre de gouvernement devrait avoir la compétence. A cette question, la plupart des personnes interrogées ont répondu qu'il devrait y avoir juridiction partagée en matière de culture et de communications. Les graphiques 6 et 7 illustrent ces résultats presque identiques dans les secteurs de la culture et des communications. Plus de 65 % des personnes interrogées sont en faveur d'une juridiction partagée dans ces deux domaines. En ce qui touche la compétence en matière culturelle, 15 % des Canadiens et 24 % des Québécois croient qu'elle devrait revenir au gouvernement provincial. L'attitude des répondants face à la question des communications est légèrement différente. Vingt-trois pour cent ont suggéré l'exclusivité fédérale dans ce domaine.

Si l'on examine les résultats par province, on constate que 23 % des répondants québécois, 29 % des Ontariens et 15 % des résidents des provinces de l'Atlantique et des provinces de l'Ouest sont d'avis que le gouvernement provincial devrait avoir l'entière juridiction en matière culturelle.

Le tableau 1 démontre à quel point les opinions sur les différentes formes de culture varient selon les régions. Dans les provinces de l'Atlantique, les chiffres sont relativement semblables à la moyenne nationale. Au Québec, on est nettement plus en faveur des subventions, à l'exception de celles destinées aux arts de la scène, ce qui ne diffère pas beaucoup de la moyenne nationale.

TABLEAU 1

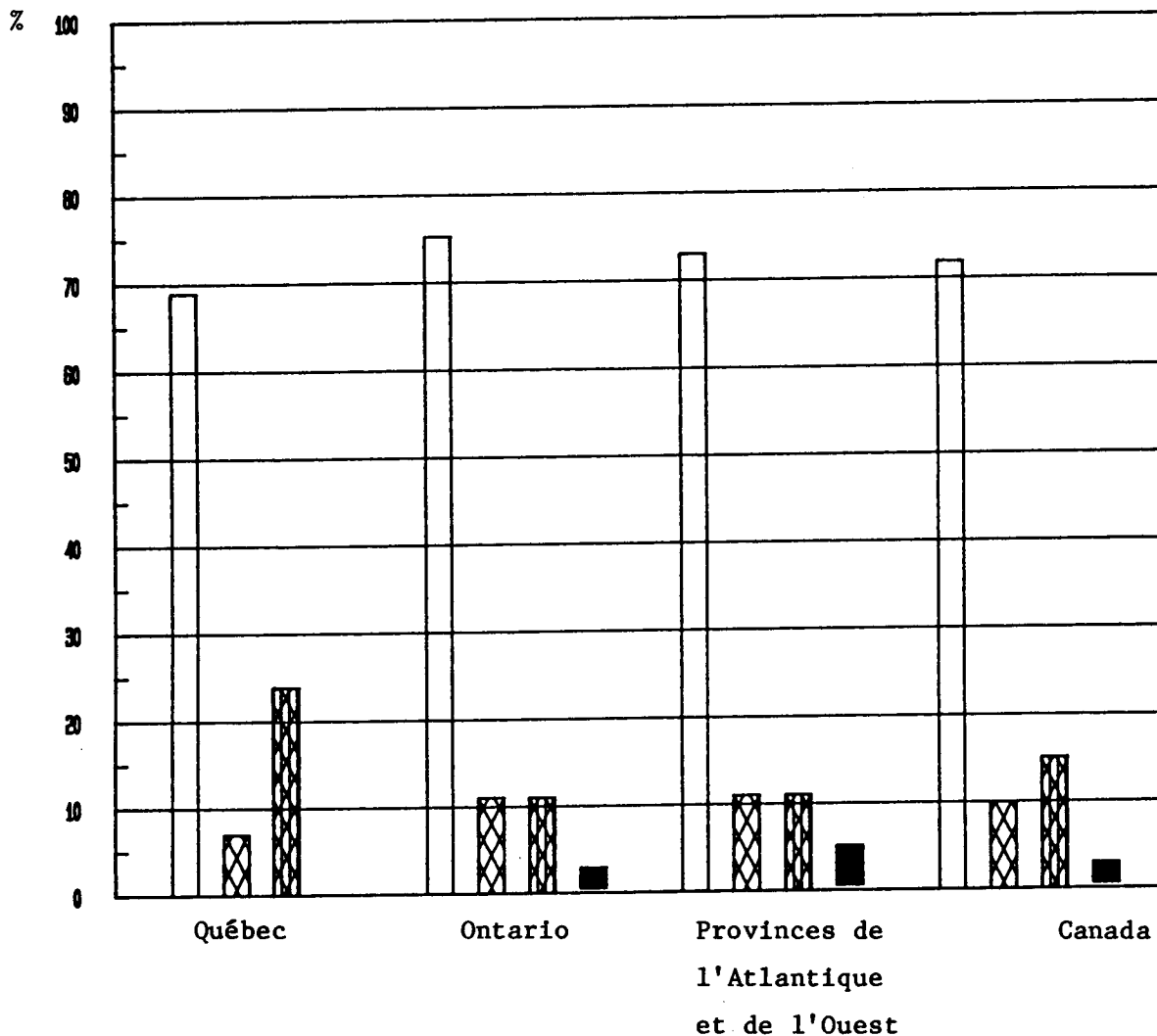
Pourcentage des répondants considérant important pour le gouvernement fédéral son appui financier aux secteurs culturels


Formes de culture	Provinces de					
	l'Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	C.-B.	Canada
	%	%	%	%	%	%
Arts de la scène	64	66	61	70	64	65
Arts visuels	61	66	58	64	61	62
Industrie du livre	59	64	55	54	51	57
Radiodiffusion	57	65	53	60	49	58
Industrie du disque	46	58	41	49	46	48
Industrie du film	46	60	43	51	46	50
Publication de magazines	44	46	36	39	35	40

Source: sondage de 1979 effectué auprès de 2 050 répondants de 18 ans et plus vivant dans des villes de 10 000 habitants ou plus.


GRAPHIQUE 6


Répartition en pourcentage des répondants en faveur de la juridiction partagée ou exclusive en matière culturelle, par régions



 % en faveur de la juridiction partagée selon le sondage de juin 1980 auprès de 1 001 répondants de 18 ans et plus vivant dans des villes de 10 000 habitants ou plus

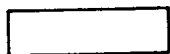
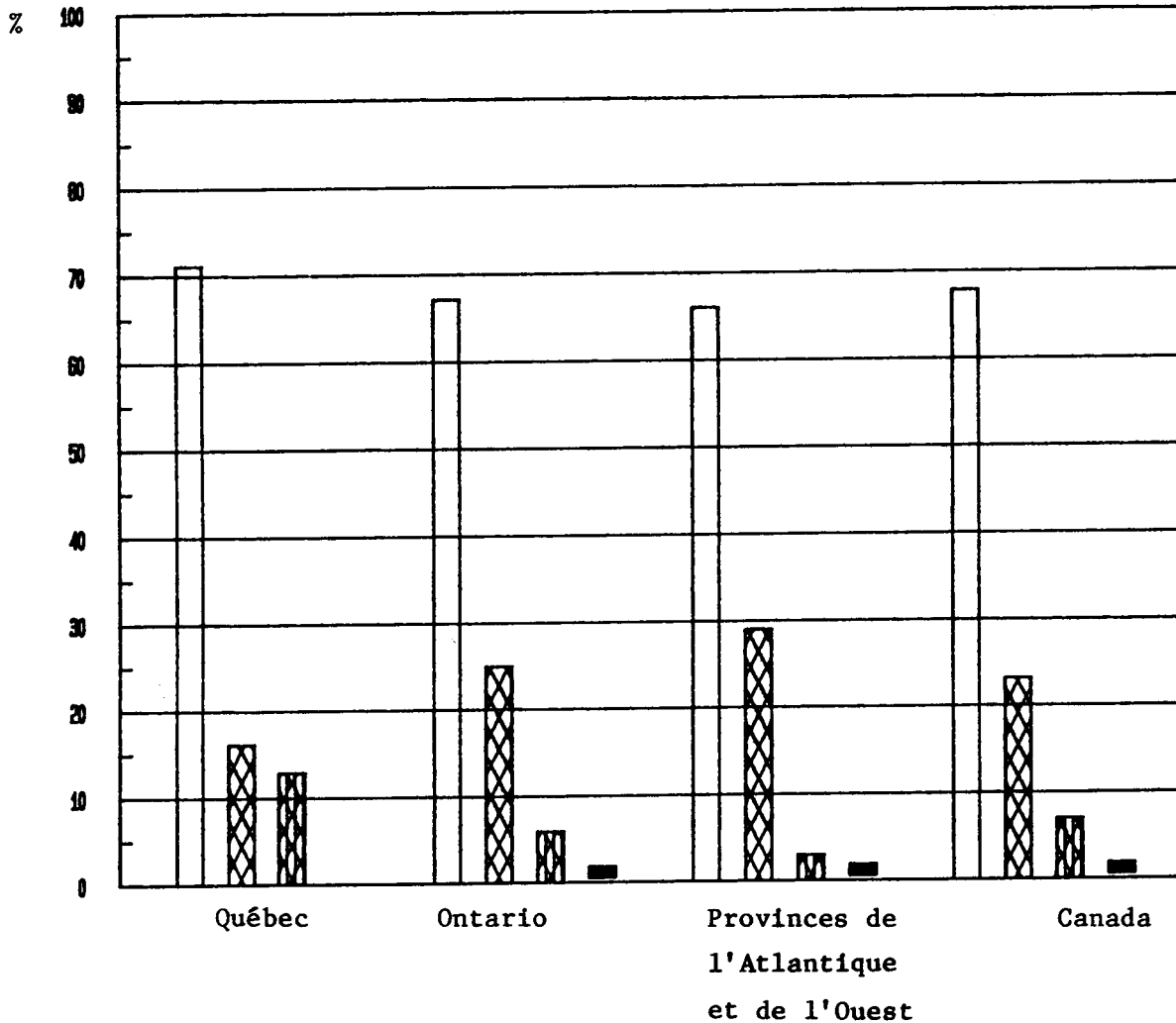
 % en faveur de l'exclusivité fédérale selon le sondage de juin 1980

 % en faveur de l'exclusivité provinciale selon le sondage de juin 1980

 % de répondants ayant déclaré qu'aucun ordre de gouvernement ne devrait avoir juridiction en matière de culture selon le sondage de juin 1980.

GRAPHIQUE 7

Répartition en pourcentage des répondant en faveur de la juridiction partagée ou exclusive en matière de communications, par régions



% de répondants en faveur de la juridiction partagée



% de répondants en faveur de la juridiction fédérale seulement



% de répondants en faveur de la juridiction provinciale seulement



% de répondants ayant déclaré qu'aucun ordre de gouvernement ne devrait avoir juridiction en matière de communications.

Source: sondage de juin 1980 auprès de 1 001 répondants de 18 ans et plus vivant dans des villes de 10 000 habitants ou plus

Contrairement, la moyenne ontarienne se situe nettement en-dessous de la moyenne nationale pour six des sept formes de culture présentées, alors que les pourcentages dans la région de l'Atlantique et dans les Prairies sont semblables aux pourcentages nationaux. La moyenne en Colombie-Britannique diffère de beaucoup de la moyenne nationale en ce qui touche trois formes de culture où le pourcentage baisse de cinq points ou plus. De plus, dans plusieurs régions moins de la moitié de la population est en faveur de subventions accordées aux industries du disque, du film et à la publication de magazines.

On a également recueilli des données sur l'attitude des Canadiens face à l'octroi de subventions du gouvernement fédéral aux activités culturelles promouvant l'identité canadienne. Plus de 80 % des répondants de toutes les régions sont en faveur (voir graphique 8) et c'est en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique que les pourcentages atteignent les plus hauts niveaux. En Colombie-Britannique, au Québec et dans les Prairies on est un peu moins favorable à ce genre d'activités, mais les opinions ne diffèrent pas tellement de celles des autres Canadiens.

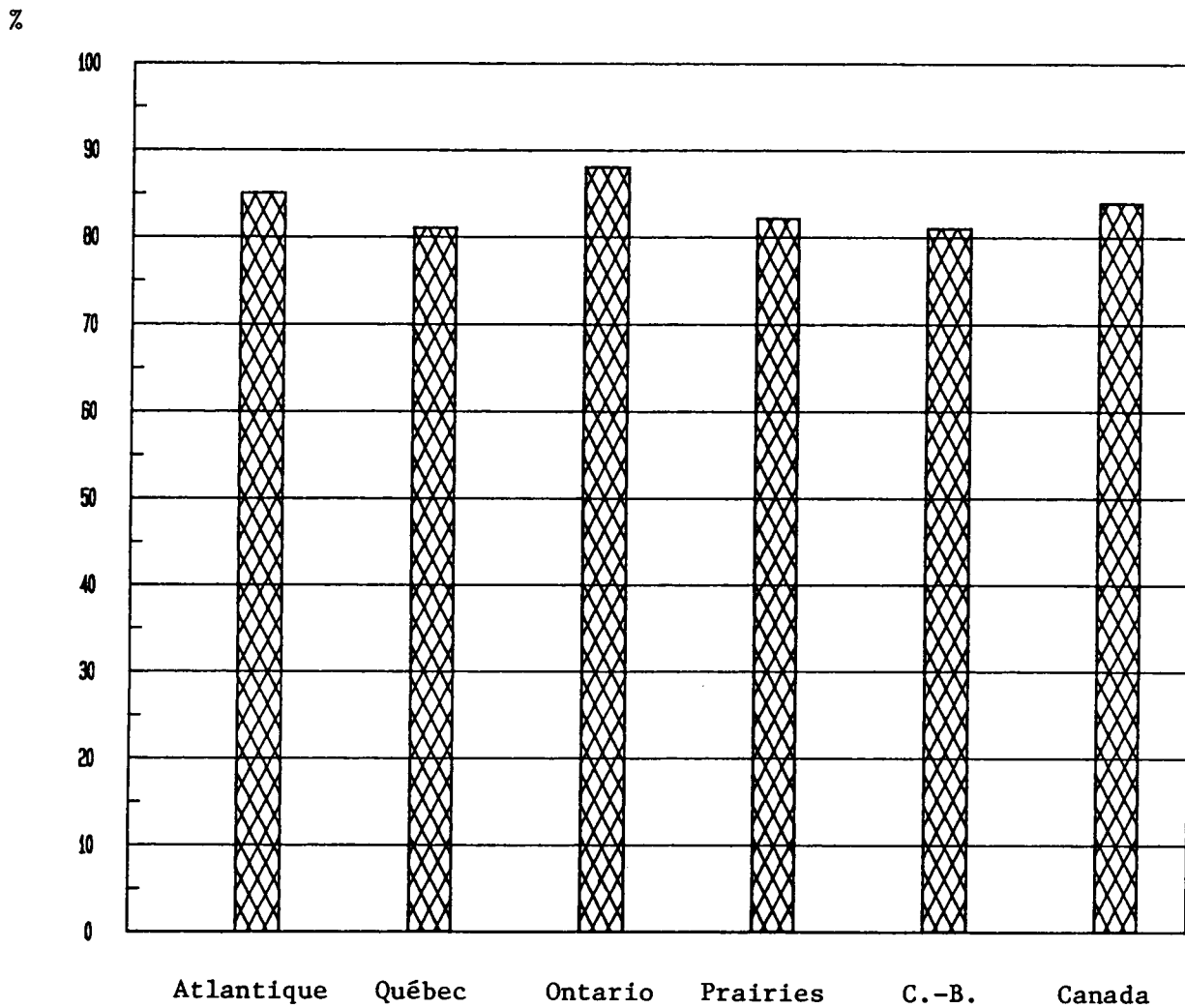
#### **Les facteurs socio-économiques influant sur les attitudes**

On déclarait précédemment que le statut socio-économique influençait les attitudes face à la culture. Bien qu'en général les Canadiens soient davantage en faveur de la subvention de la culture de l'élite que de la culture populaire, nous émettons l'hypothèse que les répondants dont les revenus sont faibles et le niveau de scolarité bas sont moins favorables au financement de la culture de l'élite par le gouvernement. Considérons les arts de la scène tels que le théâtre et les ballets: parmi les répondants ayant moins de neuf ans de scolarité, plus de 21 % ne croient pas important que le gouvernement accorde son appui financier aux arts de la scène. Contrairement, environ 6 % seulement des répondants ayant fait des études universitaires ne sont pas en faveur. Les membres des classes privilégiées ont plus de possibilités de recevoir une éducation supérieure, un bagage culturel plus vaste et d'assister à des manifestations culturelles d'autre ordre.



GRAPHIQUE 8

Pourcentage en faveur de l'octroi de subventions du gouvernement fédéral aux activités culturelles promouvant l'identité canadienne, par régions



Source: sondage de 1979 auprès de 2 050 répondants de 18 ans et plus vivant dans les villes de 10 000 habitants ou plus

Il est donc important de penser aux moyens de favoriser la diffusion de toutes les formes de culture ou d'encourager l'accord de subventions à des formes d'expression culturelle non-élitaires. Si nous regardons les sondages sur la culture populaire, on constate que les résultats se renversent. Lors du sondage de 1979, plus de 37 % des répondants ayant fait des études universitaires s'opposaient à la subvention de l'industrie du disque par le gouvernement en comparaison avec 31 % des répondants n'ayant que des études élémentaires. Toutefois, de façon générale, il est évident que tous les groupes sont nettement en faveur de l'accord de subventions et à la culture de l'élite et à la culture populaire.

Les résultats du sondage CROP de 1980 ont aussi révélé que les revenus influent aussi sur les attitudes. Parmi les répondants gagnant moins de 11 000 \$ par année 34 % s'opposaient à l'appui financier du gouvernement aux arts de la scène tels le théâtre et le ballet. Des répondants dont le salaire était plus élevé, soit plus de 30 000 \$ par année, seulement 17 % s'y opposaient. On remarque encore une fois que les individus appartenant aux classes privilégiées sont plus en faveur de la culture de l'élite. Considérant les attitudes vis-à-vis la culture populaire telle que la publication de magazines, le sondage CROP démontre que plus de 53 % des répondants ayant un revenu élevé s'opposaient à la subvention de cette industrie en comparaison avec seulement 25 % des répondants à faible revenu.

### **Conclusion - Résumé et répercussions**

Le but de cette étude est de stimuler la discussion sur la production et la consommation de biens culturels au Canada dans le moment présent par la clarification des concepts en cause, l'identification de nouvelles questions qui se posent et par l'étude des données des sondages. Quelques conclusions générales ont été tirées tout au long de l'étude.

Premièrement, il apparaît que tout débat de la culture esthétique doit tenir compte des liens entre l'expression créatrice et la façon dont une nation s'exprime quotidiennement. Les arts et la culture ont plusieurs fonctions importantes sur les plans social, économique, politique et psychologique. Conséquemment, toute politique culturelle nationale aura un impact considérable sur l'ensemble de la société.

Deuxièmement, une compréhension de base de l'économie politique des arts et de la culture est nécessaire pour concilier les opinions au sujet de l'appui financier de la culture dans la mosaïque canadienne. Il en découle que ceux chargés de l'élaboration des politiques et qui s'intéressent à l'orientation des arts et de la culture doivent connaître et aussi prendre en considération les opinions des Canadiens.

Enfin, les sondages ont démontré : 1) qu'il y a un large consensus au sujet de l'appui financier du gouvernement aux arts et à la culture (spécialement au Québec); 2) que la culture esthétique présentée par des organismes à but non-lucratif plus particulièrement mérite d'être financée; 3) que le type de culture (de l'élite ou de la masse) jugée digne d'être appuyé dépend du statut socio-économique du répondant.

Il est suggéré qu'une politique culturelle nationale efficace et juste doive tenir compte du contexte politico-économique de la société canadienne ainsi que des attitudes et des opinions de ses membres.

ANNEXE A

Les dépenses du gouvernement fédéral au chapitre des organismes culturels et des programmes culturels du ministère des Communications

Programme d'un organisme ou du ministère	Dépenses en \$ 1980-1981	Dépenses prévues en \$ 1981-1982
Conseil des arts <sup>1</sup>	44 647 000	52 900 000 \$
Musées nationaux <sup>2</sup>	52 382 000	56 130 000
Office national du film	43 950 000	47 370 000
Centre national des arts <sup>3</sup>	11 316 000	14 300 000
Société Radio-Canada <sup>4</sup>	531 065 000	649 407 000
Bibliothèque nationale	21 106 000	21 572 000
Les Archives publiques	21 952 000	29 071 000
Société de développement de L'industrie cinématographique canadienne	4 903 000	8 150 000 <sup>5</sup>
Programme d'aide au développement de l'édition canadienne	6 600 000	6 825 000
Subsides postaux pour les livres et les périodiques	146 300 000	189 500 000
Initiatives culturelles <sup>3</sup>	2 700 000	15 900 000
<b>TOTAL</b>	<b>855 111 000</b>	<b>1 121 125 000</b>

Source: Gouvernement du Canada, Les dépenses pour l'année financière 1981-1982 et Comptes publics 1981

1. Subventions consacrées en grande partie aux arts visuels et aux arts de la scène
2. Comprend la Galerie nationale du Canada
3. Subventions consacrées en grande partie aux arts de la scène
4. 75% des subventions accordées à la SR-C sont consacrées à la programmation et surtout aux films et aux arts de la scène
5. Les subventions pour 1981-1982 incluent un versement de 4 000 000 \$ à la SDICC pour financer temporairement ses activités.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Bernard Ostry, 1978, p. 12.
2. Robert Fulford, 1977, p. 19.
3. Herbert Gans, 1974.
4. Herbart Gans, More Equality, New York, Parthenon, 1968. Cité par Daniel Bell, 1974, p. 264.
5. Daniel Bell, 1976, p. 264.
6. Daniel Bell, 1976, p. 34.
7. Dwight MacDonald, 1961.
8. Bernard Ostry, 1978.
9. Michael Useem, 1976.
10. Le premier et le dernier sondage ont été effectués par la firme Complan Research and Associates Inc. Le premier sondage 1980 a été effectué par CROP Inc. Les données ont été pondérées de façon à rendre les résultats plus comparables.
11. L'analyse effectuée par Ekos Research Inc. est à la disposition des intéressés à la bibliothèque du ministère des Communications.
12. Le sondage de 1979 a été conçu de telle sorte que les personnes interrogées ayant répondu par la négative à une question d'ordre général au sujet de l'appui financier du gouvernement aux arts et à la culture, n'ont pas répondu aux questions sur l'octroi de subventions aux divers secteurs culturels et de fait, sont considérés comme s'y opposant. Leurs réponses

auraient pu être jugées inutiles et rejetées de l'analyse. Cette mesure aurait toutefois exagéré le pourcentage de répondants en faveur. De l'autre côté, le fait d'avoir considéré qu'ils étaient contre peut avoir gonflé le nombre de réponses négatives. Quelques répondants ayant affirmé que le gouvernement ne devrait pas subventionner la culture en général, pourraient après réflexion avoir répondu par l'affirmative au sujet du financement de certaines formes de culture. Par exemple, en ce qui touche le financement de la culture en général, si les 13 % de réponses non applicables sont considérées comme négatives nous concluons que 68 % des répondants estiment que le gouvernement fédéral doit accorder son appui financier aux activités culturelles (voir graphique 1). Cependant, quand on a demandé à tous les répondants s'ils étaient en faveur du financement par le gouvernement fédéral d'activités culturelles promouvant l'identité canadienne, 84 % d'entre eux ont répondu oui. Cela permet de croire que notre évaluation du nombre de personnes en faveur de l'aide financière à certaines formes de culture pourrait être modeste.

13. Cette section traitait des questions et des attitudes relatives aux divers secteurs de culture et il peut s'avérer instructif de considérer les subventions accordées par le ministère fédéral des Communications par ses organismes et ses programmes. L'annexe A nous relève que la Société Radio-Canada a reçu plus de la moitié des subventions accordées par le gouvernement. Une bonne partie de cet argent est consacré aux films et aux arts de la scène présents dans la programmation. Viennent en second les subsides postaux accordés pour les livres et les périodiques même si comme on l'a constaté, le public n'est guère favorable au financement de la publication des magazines. L'industrie du disque brille par son absence dans cette énumération. Ni le ministère des Communications ni ses organismes n'accordent de subventions à cette industrie.
14. Sur des échantillons de cette taille, une différence d'environ 5 % est importante en termes de statistiques. C'est-à-dire que nous verrons une différence de cet ordre 5 fois sur 100, ligne générale. C'est au lecteur de décider si les différences sont assez grandes pour être importantes.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bell, Daniel                    The Cultural Contradictions of Capitalism, Basic Books, New York, 1976.
- Crean, S.N.                    Who's Afraid of Canadian Culture, General Publishing Co., Don Mills, Ontario, 1976.
- CROP                            Opinion Study of Government Funding of Arts and Culture in Canada, ministère fédéral des Communications, Ottawa, 1980 (inédit).
- Fulford, Robert                An Introduction to the Arts in Canada, Copp Clark, Toronto, 1977.
- Gans, Herbert J.                Popular Culture and High Culture: An Analysis and Evaluation of Taste, Basic Books, New York, 1974.
- Graves, Frank L.                Comparative Analysis of Three Surveys of Opinions on Government Support for Arts and Culture. ministère des Communications, Ottawa, 1980 (inédit).
- Kinsley, Brian L.                "Defining Cultural Activities" pp. 118-122 dans Contemporary Leisure Research, E. Avedon et al, Conseil Ontarien de Recherches en Loisirs, Waterloo, Ontario, 1977.
- MacDonald, Dwight              "Masscult and Midcult" in Partisan Review Series, n° 4, 1961.
- Peterson, Richard A.            (éditeur) The Production of Culture, Sagewart Publications, Beverly Hills, 1976.
- Ostry, Bernard                 The Cultural Connection, éd. McClelland and Stewart, Toronto, 1978.
- Useem, Michael                 "Government Patronage of Science and Arts in America" pp. 123-139 dans R.A. Peterson (éditeur), The Production of Culture, Beverly Hills, Sage Publications, 1976.